

# le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'IFA

ISSN 0026-9433

8 AU 14 FÉVRIER 1996

N° 1029

10,00 F



**L**E 18 JANVIER DERNIER, Juppé a présenté les 68 mesures de son pacte de relance pour la ville. Les banlieues auxquelles seront appliquées ces mesures restent encore à définir. On sait seulement que l'Etat, en concertation avec les élus locaux, délimitera, dans les semaines à venir, 700 « zones urbaines sensibles », parmi lesquelles on trouvera 350 « zones de redynamisation urbaine », incluant elles-mêmes 20 « zones franches ». Comment ces zones seront cernées, nul ne le sait vraiment. On peut toutefois se douter que cela donnera lieu à des « marchandages » serrés et certainement bien peu avouables entre l'Etat et les élus locaux. Par delà des questions de délimitation, on peut déjà tirer quelques enseignements sur le contenu de ce plan.

Alors que, depuis des mois, le gouvernement n'avait cessé de promettre ni plus ni moins qu'un plan Marshall pour « reconstruire » les banlieues, il n'a accouché au bout du compte que d'un projet minimaliste, au moins du point de vue des ambitions affichées au départ. Le budget alloué à ce pacte n'est que de 15 milliards de francs sur trois ans, soit à peine plus que le déficit 95 du GIAT, le constructeur du char Leclerc. Les mesures, de plus, ne concernent que très marginalement la « reconstruction » des banlieues. En gros, 500 000 logements (et les autres ?) devraient être requalifiés, grâce à des prêts aux organismes HLM, la dotation de solidarité urbaine (aide à l'équipement des communes de banlieue) devrait, quant à elle, être augmentée de 35%, soit 500 millions de francs. Pour l'essentiel, le plan Juppé est destiné à de toutes autres fins qu'une hypothétique reconstruction des banlieues. Il s'agit d'une part de donner, encore et toujours, du fric aux patrons et d'autre part de renforcer le contrôle social des banlieues, en priorité celui des jeunes qui y vivent.

**De nouveaux avantages pour les patrons** — Un premier groupe de mesures vise à exonérer totalement ou partiellement de charges sociales et d'impôts les employeurs, voire sous certaines conditions de les faire bénéficier de largesses supplémentaires. L'ensemble de ces mesures viennent, évidemment, s'ajouter à celles pré-existantes... Encore une fois, sous prétexte d'aider les classes laborieuses, l'Etat file du fric aux classes bourgeoises.

**Aider le pauvre petit commerçant** — Sur les 700 zones urbaines sensibles, une aide significative sera donnée au petit commerce, qui reste toujours le « client » choyé des politiciens. Jugeons-en. Sur fonds publics, des locaux commerciaux vont être rachetés et réhabilités, puis remis à disposition des boutiquiers, à prix

## PACTE DE RELANCE POUR LA VILLE Du fric pour les patrons DES FLICS POUR LES JEUNES

d'ami bien sûr. Les restrictions concernant l'ouverture de débits de boisson dans les grands ensembles seront, quant à elles, supprimées. Faut-il voir ici la mise en place d'un nouvel instrument de lutte contre la drogue ?

**Aider le pauvre petit industriel** — Sur les 350 zones de redynamisation urbaine, les patrons seront exonérés de taxe professionnelle et dans les 20 zones franches, ils ne paieront pas le moindre impôt, ni la moindre charge patronale durant cinq ans. On imagine sans problème les conséquences que ce type de mesures a sur la sécurité sociale. Encore une fois, ceci va se traduire par une diminution de ses recettes. Encore une fois, du fait d'exemptions pour les patrons, décrétées unilatéralement par l'Etat. Si le gouvernement voulait casser la Sécu, ce qu'il n'a pas réussi à faire totalement pour l'instant grâce au mouvement social de novembre-décembre, il ne s'y prendrait pas autrement.

(suite p. 2)



## Chine : Wei Jingsheng l'irréductible dissident

**L**E 13 DÉCEMBRE 1995, le plus célèbre des dissidents chinois, Wei Jingsheng, actuellement âgé de 45 ans, a été condamné par le tribunal de première instance de Babaoshan, dans la banlieue de Pékin, à 14 ans de prison et privation de ses droits civiques pendant 3 ans. Deux semaines plus tard, le 28 décembre, sa peine a été confirmée par le tribunal populaire suprême de la municipalité de Pékin, statuant comme organe d'appel, lui conférant ainsi un caractère définitif.

Que lui reprochait-on ? Le 21 novembre, Wei a été inculpé de « crime de complot en vue de renverser le gouvernement », encourrant ainsi, au terme du code pénal chinois, de 10 ans de prison

minimum jusqu'à la peine de mort. Sa famille, ne parvenant pas à trouver un avocat pour le défendre en raison des pressions de la police politique, essaya d'alerter l'opinion publique internationale par le biais du relais des comités de soutien à Wei Jingsheng, notamment aux Etats-Unis et en France avec Marie Holzman, qui a connu Wei lors du Printemps de Pékin, en 1978-79, alors qu'elle était correspondante en Chine du journal *Liberation* (1).

Contacté par cette dernière, Robert Badinter, bien qu'il n'exerce plus le métier d'avocat depuis 1981, acceptait de l'assister car « Wei Jingsheng est un héros de la liberté. Servir sa cause est vraiment une obligation que je qualifierais de morale au premier chef » (2).

Depuis, Badinter attend toujours son visa, et c'est finalement l'avocat chinois Zhang Sishi — qui avait auparavant défendu les dissidents Wang Jintao et Chen Ziming, jugés pour leur participation au mouvement démocratique de mai 1989, et chacun condamné à 13 ans de prison — qui put l'assister en instance et en appel.

### Un simulacre de justice

Le 11 décembre, soit deux jours avant la date du procès, ni la famille de Wei ni son avocat n'avaient reçu l'acte d'accusation ni même n'en avaient eu connaissance. Après avoir dit que le procès serait public, les autorités chinoises ont fait savoir au

dernier moment que les journalistes étrangers ne pourraient y assister, et plusieurs dizaines d'entre eux, présents malgré tout, furent refoulés des abords du tribunal. Aucun défenseur de la cause des droits de l'Homme, chinois ou étranger, n'a été admis à l'audience et *a fortiori* à y prendre la parole. Seuls sa famille et quelques cadres du Parti communiste munis d'invitations ont pu accéder à la salle. Lors de l'audience, qui a duré cinq heures, Wei a assuré lui-même sa défense avec l'aide de Zhang Sishi, réfutant point par point les accusations lancées contre lui.

En appel, l'affaire a été expédiée en dix minutes et ni Wei ni son avocat n'eurent l'opportunité de parler. Le verdict était préparé

(suite p. 8)

T 2137 - 1029 - 10,00 F



FOP 2520

# Du fric pour les patrons Des flics pour les jeunes

(Suite de la « une »)

Aider le pauvre petit maire — La distribution des cadeaux ne devant pas faire de jaloux, les collectivités locales ont, elles aussi, été servies. Dans les 700 zones sensibles, elles pourront créer jusqu'à 100 000 « emplois » sur quatre ans dans les domaines des transports, de l'environnement et de l'accompagnement des

personnes isolées. Les contrats de travail, réservés aux jeunes de 18 à 25 ans, ne pourront excéder cinq ans, dans la limite de 30 heures par semaine pour un montant maximum de 120% du SMIC. Entre limites et maximums, il s'agit tout bonnement d'une extension des actuels Contrats emplois consolidés (CEC), qui suivent les CES et qui, comme ces derniers, bénéficient de conditions d'exonération de charges et d'un subventionnement de l'Etat. On ne connaît que trop bien les conséquences de ce type de statut, tant pour les jeunes qui les subissent que pour l'ensemble du monde du travail : remplacement incideux d'emplois en CDI par des jeunes à statut précaire, diminution de recettes pour la Sécu, précarité du statut permettant de museler toute revendication salariale...

**Pacifier les banlieues** — Un deuxième axe caractérise le pacte Juppé pour les banlieues. Il s'agit du renforcement du contrôle permanent

des populations qui y vivent et en premier lieu des jeunes. La panoplie des instruments d'encadrement est complète : flics, armée, justice et éducation. Il ne manque que le subventionnement de groupes religieux à la solde du pouvoir (mais n'est-ce pas déjà le cas ?), afin de contrôler les pensées pour que le tableau soit complet.

**Multiplication des matraques** — Le pacte de relance pour la ville prévoit 7 000 matraques supplémentaires dans les banlieues, soit 4 000 policiers et 3 000 appelés du service national-ville. La forte proportion d'enquêteurs prévue — 200 au total — dévoile nettement la stratégie profonde de l'Etat par rapport aux banlieues. Les enquêteurs ne sont pas là pour faire une quelconque prévention, mais simplement de la répression. Ceci montre que l'Etat mise avant tout sur la répression pour contrôler les banlieues et qu'il pense de plus que la situation risque de se détériorer dans les années futures.

**Renforcement de la justice de classes pour les enfants mineurs des classes populaires** — Les mesures Juppé font aussi la part belle aux « délinquants » mineurs des banlieues. Ceux-ci pourront désormais être jugés selon une procédure de comparution « à délai rapproché ». C'est-à-dire moins de trois mois après leur interpellation. Cette procédure ne peut pas ne pas être mise en parallèle avec celle des comparutions immédiates, qui existe depuis longtemps. Connaissant le caractère expéditif et particulièrement répressif de la comparution immédiate, on peut se douter (et redouter) de ce que sera dans les faits cette variante spéciale « mineurs ». Replacée dans une perspective plus large, cette mesure va dans le sens de la mise en place progressive d'un système judiciaire double. Aux bourgeois, les chambres correctionnelles et les cours d'assises

« normales », laissant amplement le temps à la défense de se préparer et aux esprits (la pression médiatique, notamment) de s'apaiser. Aux prolétaires, les comparutions expéditives (immédiates ou à délai rapproché, selon l'âge du prévenu), sous le feu de l'actualité et avec un avocat commis d'office. Ces constats ne doivent pas conduire à une quelconque défense, même implicite, du système judiciaire « unique ». Ce dernier ne fait somme toute qu'intérioriser l'inégalité de traitement entre individus selon leur classe sociale, leur culture, leur sexe... et tente simplement de les masquer derrière des verbiages sur l'égalité en droit de tous les individus devant la justice et la loi. Ces constats montrent néanmoins qu'il y a aggravation et institutionnalisation des inégalités de traitement. Clairement, l'Etat cache de moins en moins le caractère fondamentalement discriminatoire de sa justice et de ses lois.

**Retour des maisons de correction ?** — Cinquante « unités pédagogiques à encadrement renforcé » vont aussi être créées. Ces unités ont pour fonction de regrouper les délinquants multi-récidivistes et de les éloigner de leur quartier d'origine. Comment ne pas penser ici aux maisons de correction d'antan et au système de l'exil intérieur des pays de l'Est. Même si ces unités ne vont pas jusque là. Mais cela seul l'avenir nous le dira. On peut toutefois, dès maintenant, rapporter la position des éducateurs du SNPEP-PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse), qui considèrent que « regrouper les mineurs les plus en difficultés dans un même lieu a toujours montré son inefficacité ». A partir de là, on ne peut qu'en déduire que l'objectif réel de cette mesure n'est en rien pédagogique, mais simplement de contrôler étroitement les jeunes les plus indociles et surtout de faire un chantage à l'exil sur toute la population des banlieues, enfants comme parents. Le message est très clair : si vous bougez ou si vos enfants bougent, c'est direction la Creuse, car, en plus, nombre de politiciens souhaitent implanter ces unités en rase campagne.

**Quadrillage des banlieues par un réseau d'indicateurs** — Le plan Juppé prévoit aussi la création en nombre de gardiens d'immeubles, environ 1 000. L'Etat français ambitionne de quadriller les banlieues jusqu'à un niveau des plus étroits : l'immeuble. Le gardien d'immeuble toujours présent pourra ainsi servir d'auxiliaire et d'indicateur zélé de la police.

**L'éducation nationale pour encadrer les masses** — Enfin, Juppé ambitionne de réformer les rythmes scolaires dans les banlieues. Il est vrai que les populations de ces cités ont déjà une longue habitude d'être pris pour des cobayes par l'éducation nationale (Zones d'éducation prioritaires...). Une réforme de plus ou de moins ne devrait donc pas soulever de grosses oppositions. Les mesures de Juppé, inspirées du modèle allemand dans ses grandes lignes, consistent à

**Les groupes FA de Lyon vous proposent :**  
**« Un plan Marshall pour les banlieues ? »**  
**Conférence-débat à La Plume Noire**  
**19 rue Pierre-Blanc**  
**69001 Lyon**  
**samedi 17 février**  
**15 heures**

regrouper les heures de cours sur la matinée et à mettre en place des activités socio-culturelles et sportives l'après-midi. Par ailleurs, les établissements du secondaire (collèges et lycées) des banlieues resteraient ouverts durant les vacances scolaires afin d'accueillir les jeunes des cités pour des activités du même type que celles des après-midis. Ces mesures signifient donc un accroissement supplémentaire du temps de prise en charge des jeunes par l'Education nationale. Le rôle d'encadrement de masse dévolu à cette vénérable institution est donc de nouveau conforté et renforcé. Plus globalement, cela démontre une nouvelle fois, que c'est bien dans la perspective de ce nouveau rôle social qu'il faut comprendre l'augmentation de la durée moyenne des études et de l'ouverture du lycée et de l'université aux classes prolétariennes et non pas dans l'illusion d'une quelconque démocratisation de l'enseignement.

En définitive, on peut se demander en quoi ce pacte va relancer la ville et ses banlieues. La ville n'est en fait quasiment pas abordée. Il est vrai que le problème n'est pas la ville. Contrairement à ce que disait Rocard, il n'y a pas d'architecture criminogène. Contrairement au délire de certains, on ne résoudra pas les problèmes des banlieues en construisant des places rondes au lieu de places carrées. Le vrai problème, la vraie question, est sociale et politique. Comme Juppé, lui-même, l'a admis le 18 janvier à Marseille : « 80% des problèmes des quartiers viennent du chômage. [Et] si nous ne gagnons pas cette bataille dans les trois ou quatre ans qui viennent, tout le reste risque d'être perdu ». Or, nous savons très bien, et le pouvoir le sait aussi, que filer du fric au patron ne crée pas d'emplois, comme l'a admis publiquement le patron du CNPF lui-même. L'objectif réel du pacte de relance pour la ville apparaît alors clairement à l'aune de ces informations. Sa fonction principale n'est pas de traiter de la ville. Il n'en traite quasiment pas. Sa fonction principale est de préparer la répression des révoltes futures en banlieue, de renforcer le contrôle permanent de ceux qui apparaissent aujourd'hui comme les nouvelles classes potentiellement dangereuses : les classes populaires des banlieues, celles qui n'ont plus rien à perdre dans ce vieux monde, mais pas encore de monde nouveau à construire.

**PAUL BOINO**  
(groupe Kronstadt - Lyon)

## RECTIFICATIF

Dans l'article « Cours camarade, le nouveau service national derrière toi ! », de Laurent Fouillard (ML n° 1028), un bourdon a rendu incompréhensible une phrase. Il fallait lire : « La propagande a fait le ménage dans les consciences, en ce qui concerne l'autre guerre, celle du Golfe, avec ses centaines de milliers de morts ». Nos lecteurs et notre rédacteur voudront bien nous en excuser.

**Face à la suppression de subventions municipales et d'un local en faveur d'activités de soutien scolaire menées par l'ASTI :**  
**VALENCE**  
**Rassemblement**  
**lundi 12 février - 18 h 30**  
**devant la mairie**  
(apportez une chaise, si possible).  
**Le nouveau groupe FA LA RUCHE sera de la partie.**

**Librairie du Monde Libertaire**  
**145, rue Amelot (M° Oberkampf), 75011 Paris**  
**SOIRÉES (à partir de 19 h 30)**  
**« MÉDIAS et MANIPULATIONS »**

- **Mercredi 7 février : discussion autour du film de Mark Achbar et Peter Wintonick Chomsky, les médias et les illusions nécessaires (2 h 35).**
- **Jeudi 8 février : discussion autour du film Propaganda, l'image et son pouvoir. Emission TV de 1986 (50 minutes)**  
— **Mensonges et messages. De la manipulation de l'histoire par les services des armées.**  
— **Le théâtre des hostilités, de François Porcile. Du cinéma comme moyen de propagande.**

**Rédaction-Administration**  
**145, rue Amelot**  
**75011 Paris.**  
**Tél. : (1) 48.05.34.08.**  
**FAX : (1) 49.29.98.59.**

## Bulletin d'abonnement

Tarif		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	35 F	70 F	60 F
3 mois	13 n°	95 F	170 F	140 F
6 mois	25 n°	170 F	310 F	250 F
1 an	45 n°	290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Pays .....

A partir du n° ..... (inclus).

Abonnement de soutien

Chèque postal  Chèque bancaire  Autre

Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

**Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.**  
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

**Les suppléments du ML sur le logement (n° 1024) et le bilan des grèves (n° 1026) sont disponibles en écrivant à la librairie PUBLICO.**  
**Frais de port : 3 F l'exemplaire et, pour diffusion, 1 F l'unité pour un lot de 10 exemplaires.**

**Rédaction-Administration :**  
145, rue Amelot, 75011 Paris  
**Directeur de publication :**  
André Devriendt  
Commission paritaire n°55 635  
Imprimerie : La Vigie,  
24, rue Léon-Rogé,  
76200 Dieppe.  
Dépôt légal 44 145  
1<sup>er</sup> trimestre 1977  
Routage 205 — La Vigie  
Diffusion SAEM  
Transport Presse

LE MANS

# Procès d'un commando anti-IVG

A l'appel du Comité de Vigilance (1) contre les commandos anti-IVG, nous étions plus d'une centaine, ce lundi 22 janvier, à nous masser dès 12 h 30 sur les marches du palais de justice du Mans. En face, de l'autre côté des barrières de sécurité, jalousement gardées par les CRS, une vingtaine de chrétiens profonds, accros à la vie si l'on en croit leurs affiches, et ayant sûrement forcé sur la dose à voir leur mine hallucinée.

Jusqu'à l'ouverture du procès, prévue vers 14 h, nous nous sommes époumoné(e)s à brailer chansons et slogans glanés au cours de la manifestation pour les droits des femmes, le 25 novembre dernier, à Paris. Quand vint l'heure de la prière dans les rangs intégristes, l'Alleluia fut vite supplanté par un « *Allez Luia !* », que n'auraient pas renié des supporters footballistiques, puis l'embryon d'un *Ave Maria* avorta sous l'effet irrésistible d'un « *Ave, ave, ave la capote !* ». Enfin, l'arrivée de Bondoux, chef départemental du Front national, venu soutenir ses compères (2), fut accueillie par de vigoureux « *F comme Fasciste, N comme Nazi* ». Il est cependant regrettable que certains n'aient pas trouvé d'autres arguments que « *Pédé !* » ou « *Enculé !* » à lancer à l'encontre du clone local de Le Pen. Défendre les droits des femmes en proférant des insultes homophobes, voilà qui ne semble pas gêner ces virils antifascistes qui n'ont sans doute pas bien saisi tout le sens de la revendication : « *Mon corps est à moi !* »

Quant au procès lui-même, il débuta par le rappel des faits, c'est-à-dire l'attaque le 21 février 1995 du centre d'IVG de l'hôpital du Mans par un commando d'environ vingt-

cinq personnes, constituant ainsi un délit d'entrave à l'IVG et tombant sous le coup de la loi dite Neiertz. Ces faits furent reconnus avec une certaine fierté par les trois protagonistes présents dans le box des accusés : le multirécidiviste Dor, médecin, président de « *SOS-Tout petits* », mais qui agissait ce jour-là au nom de « *Sauvons-les* », un autre médecin et un infirmier. Le quatrième prévenu, médecin lui aussi, ne s'était pas déplacé, estimant qu'il n'avait pas à venir s'expliquer. Défilèrent ensuite les témoins de la partie civile (3), dont une aide-soignante du CIVG, venue à la barre non seulement pour raconter la façon dont elle avait vu et ressenti l'intrusion du commando, mais aussi pour dire les motivations qui l'avaient conduite à postuler pour ce service : elle évoqua la période du début des années 70, avant la légalisation de l'IVG, où, aide-soignante de nuit, elle accueillait des femmes en urgence, fébriles, en pleine hémorragie, en pleine détresse physique et morale, en pleine douleur, des femmes qui avaient attendu le dernier moment pour se rendre à l'hôpital, à bout de force, pour être plus sûres que le processus d'avortement ne soit plus réversible. Malgré le pathétique de ce témoignage, l'un des prévenus osa tout de même déclarer qu'avec des antibiotiques, connus aujourd'hui, les complications de l'avant-loi Veil pourraient maintenant être soignées sans problème.

Pendant le réquisitoire et tout au long du procès, l'attitude de la procureure — une femme donc — fut presque correcte. Elle ne se contenta pas seulement de citer la loi, comme son rôle l'y oblige, que cette loi soit liberticide ou reconnaisse une miette de droit toujours sujette à être remise en cause. Non, elle y ajouta une pointe de conviction, un soupçon de féminisme qui nous la rendit presque sympathique. Après une telle envolée, on pouvait s'attendre à une sévère demande de peine. Or, il n'en fut rien : Dor risque six mois de prison avec sursis et 20 000 F d'amende, et ses trois complices quatre mois avec sursis et 10 000 F chacun ; seul celui qui ne s'est pas présenté risque un mois ferme supplémentaire. Comment expliquer ce décalage entre les paroles et les actes ? Il faut sans doute y voir la reconnaissance *in extremis* d'une appartenance à la même classe sociale (4). Les loups ne se mangent pas entre eux. D'ailleurs, le traitement plus sévère réservé au médecin récalcitrant est imputable à son absence devant le juge et non à un zèle particulier lors de l'attaque du commando : une façon pour la procureure de lui signifier qu'il a effectivement eu tort de ne pas faire confiance à la justice de classe de son pays. Encore quelques mots pour illustrer l'argument : avant le début du procès, une autre affaire avait été traitée. Le délit : conduite en état d'ébriété, qui avait causé un accident dans lequel seul le prévenu, se déplaçant à scooter, était impliqué et blessé. Le prévenu : un homme de

trente-cinq ans, sans boulot, vivant chez ses parents, récidiviste (mais une fois seulement, lui), sans avocat et ayant toutes les peines du monde à émettre une phrase cohérente et articulée. La procureure, la même, a demandé cinq mois fermes, avec emprisonnement immédiat. « *Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir* », disait déjà en son temps La Fontaine, qui ne passait pourtant pas pour un révolutionnaire.

Le jugement du commando est mis en délibéré jusqu'au 23 février. S'il y avait appel, l'affaire serait jugée au tribunal d'Angers. Nous y serions.

ANNIE (groupe FA du Mans)

- (1) Collectif dont la FA est partie prenante sur Le Mans.
- (2) On se demande encore, sur la place du Mans, quelle magouille a bien pu le dispenser de comparaître, lui aussi, devant le tribunal, puisqu'il était nommément cité dans les articles de presse relatant l'attaque du CIVG en février dernier.
- (3) Dans ce procès, le Planning familial national et local, ainsi que la CGT-Santé et la CFDT-Santé se portaient partie civile.
- (4) Pour la petite histoire, l'infirmier prévenu, le seul qui pourrait apparaître comme d'une classe sociale plus modeste, porte un nom à particule, de même que la procureure, d'ailleurs.

# RENDEZ-VOUS

CHATEAUROUX (36)

Un groupe FA se crée sur Château-rooux. Pour le joindre, écrivez au groupe Alliance c/o Publico, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

LE MANS

Le groupe La Sociale organise, le vendredi 9 février, à 20 h 30, en salle de la Rotonde (Maison des Associations, 4, rue d'Arcole), une soirée vidéo-débat sur les « luttes actuelles au Chiapas ».

LYON

Le samedi 17 février, à 15 h, les groupes FA vous convient à une conférence sur le thème : « Un plan Marshall pour les banlieues ? ».

La Plume Noire, 19, rue Pierre-Blanc, 69001 Lyon.

MONTPELLIER

Les permanences du groupe FA de Montpellier se tiennent le mercredi, de 16 h à 18 h.

Le « Café libertaire » a lieu chaque jeudi, à partir de 20 h 30.

L'Antre anar, 5, rue Jeanne-d'Arc, 34000 Montpellier

NANTES

« La drogue : le débat censuré - Liberté individuelle contre logique d'Etat », tel sera le thème de la réunion organisée par le groupe Milly-Witkop le 16 février, à 20 h 30, au Local, 16, rue Sanlecque, 44000 Nantes.

NÎMES

Le groupe FA invite les lecteurs du ML et les sympathisants à le rencontrer le jeudi 8 février, à 20 h 30, au Centre Pablo-Neruda, salle 2, 2<sup>e</sup> étage, à Nîmes. La vidéo de Michèle Rollin, *La Rue nous appartient*, y sera présentée. Entrée libre.

QUIMPERLÉ / VANNES / LORIENT

Le groupe Francisco-Ferrer de Lorient et le groupe René-Lochu de Vannes de la FA organisent une série de réunions-débats sur le thème : « Mouvements sociaux : rien n'est fini, tout commence ? - L'anarchisme et le monde du travail », avec Jacky Toublet.

• Quimperlé, le mercredi 14 février, salle du Coat-Ker, à 20 h 30.

• Vannes, le jeudi 15 février, au Palais des Arts, à 20 h 30.

• Lorient, le vendredi 16 février, à la Cité Allende, à partir de 20 h 15.

Contact : Groupe F-Ferrer, cité Allende, boîte n° 19, 56100 Lorient.

VALENCE

Le groupe La Ruhe de la Fédération anarchiste s'est créé dans la région de Valence.

Une table de presse est tenue chaque premier dimanche du mois au marché aux puces de Valence.

Pour contacter La Ruhe, adressez-vous provisoirement à : Groupe La Ruhe c/o La Plume Noire, 19, rue

LES ÉLECTIONS UNIVERSITAIRES A TOLBIAC (PARIS)

# La mascarade démocratique

C'est la rentrée sociale de janvier 1996 !

Lors des grèves des cheminots et des mouvements étudiants de novembre-décembre 1995, les élections universitaires furent repoussées à janvier 1996 (les 17 et 18, pour Tolbiac). C'est ainsi que l'on a pu voir tous les « grands » syndicats (UNEF, UNEF-ID) se préparer pour ces échéances des conseils centraux.

En tant qu'anarchistes, militant au sein de la Fédération anarchiste, ou en tant qu'anarchosyndicalistes de la CNT, nous ne pouvons accepter de participer à ces élections, et ce pour diverses raisons. Il s'agit tout d'abord d'une position de principe :

pas de compromis avec l'Etat ou le patronat, soi-disant « démocratique », pour pouvoir discuter avec ces représentants officiels de l'Etat dans les facultés que sont les Présidents d'université.

On nous rebat les oreilles avec ces conseils qui nous permettraient d'exprimer notre point de vue. Ce serait des conseils « démocratiques » (là encore) avec des prises de décisions collectives. Le problème réside dans le fait que les véritables décisions, relatives aux universités, ne sont pas prises dans ces conseils mais à un niveau supérieur. Qui décide du budget de l'Education nationale ? Le gouvernement. Qui décide du budget accordé à chaque

faculté ? L'Education nationale. Qui décide de la circulaire Sauvémarchand ? Le personnel de l'Etat.

Ces élections seraient « démocratiques », mais comment parler de démocratie alors que 15% des étudiants décident pour les 85% restant et que certains membres des conseils centraux CEVU, UFR n'ont même pas été élus ?

N'oublions pas non plus, comme on peut le constater à Tolbiac, ces conseils centraux CEVU, UFR sont de hauts lieux de « magouilles » financières : appels d'offres en tout genre, projets de cafétéria... Les panneaux électroniques de Tolbiac ont été votés en CEVU alors qu'ils ne servent pratiquement à rien. On peut supposer que quelques dessous de table furent distribués.

Enfin, il s'agit pour nous de définir une position politique et un refus des règles de la démocratie bourgeoise.

Nous ne militons pas pour avoir des places dans les conseils mais pour que des individus — étudiants, professeurs, IATOSS — se prennent en main. Nous militons pour un projet révolutionnaire : l'autogestion dans les facultés, dans les usines et dans les quartiers ! Telle est notre véritable conception de la démocratie.

Contre l'Etat et le patronat : démocratie directe !

VINCENT  
(groupe Alliance de la FA, CNT-FAU de Tolbiac)

Le Centre de sociologie des représentations et des pratiques culturelles de Grenoble et l'Atelier de création libertaire de Lyon vous proposent :  
**« LA CULTURE LIBERTAIRE »**  
Colloque international GRENOBLE  
21, 22 et 23 mars  
Université Pierre-Mendès-France (Grenoble II)  
Département de sociologie

MARIE-JOSÉE VILAR  
(accompagnée par Jack Ada)  
samedi 17 février - 20 h 30  
théâtre Clavel,  
3, rue Clavel (M° Pyrénées),  
75020 Paris.  
Entrée : 80 et 100 F  
Réservations : 43.84.70.04.



Aujourd'hui, c'est lui  
Demain... toi ?  
Il dort  
dans la rue  
et des logements  
sont vides !

FÉDÉRATION ANARCHISTE  
145 RUE AMELOT - 75011 PARIS

AFFICHE sur le LOGEMENT  
5 F l'unité ; 50 F les 50 exemplaires (+10% de frais de port).  
A commander à : PUBLICO, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

ISRAËL - PALESTINE

# De l'Intifada aux négociations

L'INTIFADA, commencée le 8 décembre 1987, était un authentique mouvement populaire dont l'origine se trouve dans le désespoir le plus absolu de la population des territoires occupés, et dans l'absence totale de perspectives politiques à leur situation. Progressivement s'est créé le clivage habituel entre la direction en exil d'une organisation et le mouvement de résistance qui continue à l'intérieur. Les stratégies, les enjeux peuvent diverger. Le danger principal est l'apparition d'une direction de rechange à l'intérieur capable de se substituer à celle en exil et susceptible de développer des stratégies contraires aux intérêts de la bourgeoisie palestinienne qui dirige de Tunis. Des tensions n'ont d'ailleurs pas manqué d'apparaître entre l'une et l'autre direction.

## TENSIONS INTERNES

En 1987 un modeste professeur d'université, le Dr Hisham Awartani, exprima lors d'un colloque une critique feutrée mais extrêmement percutante de la politique de l'OLP. Il accusa Arafat d'entretenir dans la société palestinienne des secteurs parasitaires qui ne participaient pas à l'activité économique du pays, d'encourager la constitution d'une véritable classe d'oisifs et de dilapider des sommes considérables pour faire fonctionner des services inutiles dirigés par des gens incompétents. En somme, il dénonçait la corruption que l'appareil de l'OLP encourageait dans les territoires occupés. Dès lors, les critiques se font plus ouvertes, les détournements de fonds commencent à être dénoncés ; les Palestiniens de l'intérieur commencent à envisager la possibilité de stratégies élaborées ailleurs que dans l'exil et remettent en cause l'idée dominante jusqu'alors, selon laquelle les Palestiniens doivent s'accrocher à tout prix et attendre de l'extérieur, des dirigeants de l'exil, qu'ils soient libérés.

La direction de l'OLP semblait incapable de percevoir ces changements. Significativement, ceux qui,

dans l'exil, les percevaient étaient des militants de seconde zone. Un inconnu, Ahmed Shahin, publia un texte dans lequel il prédisait, peu avant l'Intifada, que de nouvelles formes d'action fondées sur la désobéissance civile et des manifestations apparaîtraient, qui ôteraient à la direction en exil la direction du mouvement de résistance et l'initiative politique au profit d'une nouvelle direction intérieure, alternative. Cette nouvelle stratégie, esquissée par les Palestiniens de l'intérieur, impliquait que les intéressés eux-mêmes prennent en charge leurs problèmes. Shahin exposa le problème dans des termes extrêmement clairs : « Toute occupation a son prix, les autorités israéliennes ne cesseront pas la leur tant qu'elle coûtera moins qu'elle ne leur rapporte. » Or, c'est précisément parce que l'occupation de la bande de Gaza coûtait trop cher que les autorités israéliennes décidèrent de la cesser.

Arafat est obligé périodiquement de rappeler que c'est lui qui parle au nom de l'OLP. Au mois d'août 1993, trois membres de la délégation palestinienne - et pas des moindres : Fayçal Hussein, Hanane Ashraoui et Saeb Erekat - l'avaient ouvertement défié, menaçant de démissionner après qu'il leur ait ordonné de défendre des positions auxquelles ils étaient opposés. Selon le magazine *Time* (Lisa Beyer, « Out of the Shadows », p. 32, 23 août 1993), Arafat les aurait convoqués à Tunis et leur aurait ordonné de « se comporter comme des employés ou de rentrer chez eux ».

« Les dissensions se font de plus en plus nombreuses au sein même de la direction de l'OLP. Des voix se font entendre qui mettent en cause directement Yasser Arafat. Manque de démocratie, gestion financière incontrôlable, « le Vieux » n'est plus épargné par les critiques qui, jusqu'alors ne s'adressaient qu'à ses proches. Plus surprenant encore, la plupart des « contestataires » sont issus de l'entourage direct du leader de l'OLP. » (Annie Fiore, *Rêves d'indépendance, chronique du peuple de l'Intifada*, LHarmattan.)



Nablus, le 21 février 1988 : un manifestant, drapé dans un drapeau palestinien, brandit un couteau vers les soldats israéliens.  
Photo : AFP/Sven Nackstrand/JPE.

Le problème, c'est que le patron n'a plus les moyens de payer ses employés... au sens le plus littéral du terme : l'OLP est en situation de quasi-faillite. Arafat est littéralement dépendant de bailleurs de fonds de moins en moins nombreux ; il est acculé à négocier... et à faire des concessions.

L'Intifada était un moyen de lutte efficace : elle coûtait à l'Etat israélien des sommes colossales. Elle avait sur la population israélienne des effets dissolvants, en sapant le moral des soldats et notamment des réservistes qui étaient tenus de faire des périodes tous les ans dans les territoires occupés. Elle était efficace sur le plan médiatique, auprès de l'opinion publique internationale. Et elle avait un effet positif en structurant la société civile palestinienne par la constitution de réseaux d'entraide, d'auto-organisation. Mais aussi, elle présentait l'inconvénient d'avoir éclaté en dehors - et contre - tout contrôle de la direction en exil.

Les négociations ont littéralement abouti à casser l'Intifada comme mouvement de masse. Il ne s'agit pas de dire que les négociations sont en soi condamnables, mais qu'elles n'ont de sens qu'avec un rapport de forces qui permet une véritable discussion. Mais l'Intifada risquait à terme de délégitimer l'OLP en suscitant progressivement une direction palestinienne à l'intérieur dont la stratégie et les objectifs pouvaient diverger de ceux de la direction en exil.

Les négociations ont entraîné en longueur pendant deux ans sans résultat. Pendant ce temps, la situation financière de l'OLP a empiré. Aussi longtemps que l'OLP conservait des cartes dans son jeu - l'Intifada, une force armée et de l'argent - les Etats-Unis et Israël ont catégoriquement refusé de la laisser participer directement aux négociations de Madrid, bien que l'OLP n'en ait accepté le principe que sous la pression d'Arafat. Le Premier ministre israélien de l'époque, Itzhak Shamir, n'avait aucune intention d'entamer un processus de

paix, et n'a accepté de négocier que sous la pression de l'administration américaine. Ce n'était un secret pour personne que les Palestiniens de l'intérieur avec lesquels les Israéliens négociaient étaient « conseillés » par les dirigeants de Tunis.

Lorsque Rabin arriva au pouvoir pendant l'été 1992, il reprit la politique du Likoud consistant à ne pas reconnaître l'OLP et à tenter de favoriser une direction locale avec laquelle il pourrait signer un accord séparé de capitulation. En fin de compte il est parvenu indirectement à ses fins, en ce sens qu'aujourd'hui l'autorité de la direction de l'OLP est largement contestée, et que les conditions israéliennes ont toutes été satisfaites : le pouvoir armé des Palestiniens a été liquidé, aucune décision des autorités palestiniennes ne peut être prise sans l'accord des Israéliens, aucune souveraineté palestinienne sur la terre et sur l'eau dans la plus grande partie de la bande de Gaza et de la rive Ouest, pérennisation du contrôle israélien sur les pentes de la montagne de la rive Ouest et sur la vallée du Jourdain, l'encercllement de toute ville arabe par des implantations de colons ou des camps militaires israéliens qui resteront sur place après la signature des accords, contrôle total sur le territoire appelé le Grand Jérusalem, représentant 18% de la rive Ouest, annexé en 1967, et sur lequel les Israéliens s'implantent frénétiquement, en dépit des accords.

Peu à peu un glissement est apparu dans l'attitude des autorités israéliennes. Alors que dans un premier temps il était hors de question de négocier directement avec Arafat, ce dernier devient le seul interlocuteur. Deux faits, qui ont évolué parallèlement, peuvent expliquer cela.

a) La remise en cause progressive de l'autorité d'Arafat, de plus en plus contesté ; la disparition de tous les éléments qui pouvaient peser en faveur des Palestiniens dans le

rapport de force (liquidation de l'Intifada, rejet de l'action armée, etc.) ; la perte de tout soutien financier des Etats arabes font que, affaiblie, la direction de l'OLP devient de ce fait même un interlocuteur valable, c'est-à-dire prêt à un maximum de concessions. Les deux années de temporisation après le début des négociations de Madrid ont peut-être précisément servi à cela ;

b) En même temps, il est apparu que les négociateurs palestiniens de l'intérieur percevaient avec plus d'acuité les objectifs réels des autorités israéliennes, et étaient moins enclins à faire des concessions, ce qui les disqualifiait comme interlocuteurs. Il fallait donc s'en débarrasser, et en janvier 1993, Shimon Peres, rejoint ensuite par Rabin, décida qu'il serait plus facile d'arriver à un accord avec Arafat qu'avec les Palestiniens de l'intérieur. C'est ainsi qu'Arafat fut transformé du jour au lendemain de terroriste en héros de la paix.

Les négociations, dans leur forme actuelle, ont été imposées aux autres composantes de l'OLP par Arafat. Le FPLP et le FDLP ne font plus partie de l'exécutif de l'OLP. La mise à l'écart des Palestiniens de l'intérieur dans toute prise de décision s'est faite progressivement, tandis que par un mouvement inverse Arafat s'imposait comme seul interlocuteur. C'est que, en même temps que le discours israélien officiel était de ne pas négocier directement avec l'OLP, avaient lieu des négociations secrètes entre Arafat et Rabin qui aboutirent aux accords Gaza-Jéricho, négociations dont les Etats-Unis aussi bien que la délégation palestinienne elle-même seront exclus... Fin août 1993, Shimon Peres, ministre israélien des Affaires étrangères, rend publique l'existence de ces négociations.

Ce processus n'a été possible que par la capitulation à la fois politique et militaire de l'OLP, il aboutit à la création de zones administrées par l'OLP mais implique la soumission de cette dernière au contrôle israélien. Arafat est devenu aujourd'hui le protégé d'Israël au même titre qu'auparavant il l'avait été tour à tour de Nasser, d'Al Assad, d'Hussein de Jordanie ou de Saddam Hussein.

Un exemple est révélateur, celui des prisonniers palestiniens (au nombre de 12 000). Rabin a clairement indiqué qu'il n'était pas question de libérer les opposants à l'accord Gaza-Jéricho. Les dirigeants palestiniens sont dans la situation d'enterrer le point de vue que quiconque désapprouve la vision israélienne de la solution du conflit est un adversaire commun des deux signataires de l'accord.

Autrement dit, les deux parties qui ont signé l'accord Gaza-Jéricho doivent collaborer pour combattre leur opposition commune. C'est précisément ce qui se passe.

RAOUL BOULLARD

BRUXELLES  
28 FÉVRIER - 3 MARS 1996

## Agir contre la misère sociale

• Mercredi 28 février, 18 h : on dort dehors, ensemble, sur l'esplanade du Cinquantenaire, à Bruxelles.

• Jeudi 29 février, 8 h : rassemblement devant la Commission de l'Union européenne, pour la remise du cahier de doléances contre la misère sociale.

• Samedi 2 et dimanche 3 mars : rencontres internationales, au Château de la Solitude, à Bruxelles, entre les acteurs présents sur le terrain (SDF, chômeurs, précaires...).

Afin que ces échanges d'expériences soient des plus féconds, un appel est lancé pour que le maximum de collectifs et d'individus actifs puissent être représentés.

Organisateurs :

• LES COMPAGNONS DU PARTAGE, Château de la Solitude, 54, avenue Charles-Schaller, 1160 Bruxelles. Tél. : 02/645.63.71.

• ALTERNATIVE LIBERTAIRE

2, rue de l'Inquisition, 1040 Bruxelles. Tél. : 02/736.27.76.

S  
Le but de  
le pour  
Chiapas  
Inégalité  
est de sa  
rité au C  
par des l  
effectiv

On va d'ab  
le caractèr  
maya et so  
communauté  
on va aborde  
à dépasser  
absence de p

Depuis lon  
deux types d  
tion spécifique  
masse. L'org  
souvent politi  
un projet de s  
d'intervention

son but est so  
soit pour nous  
la nature de  
dans les mou  
de créer les co  
conscience pou  
passe au Chia  
sation de mas

000 insurgés  
communautés  
tent au moins  
D'autre part, t  
coïncident (de  
passant par la  
déranger que c

Chiapas ne s  
processus révo  
confirme : « N  
révolution pou  
tion ».

La conv  
consultation na  
nale, la création  
même sens : la  
conscience es  
révolutionnaire.

ne peut être tota  
moins au sein  
question « faut-il  
ment social de  
n'ait pas été pos

propos anti-rév  
même réactionn  
Mais notre prés  
y était nécessai  
de résistance au  
l'occasion d'une  
collective. Qui a  
taires investis d

soutien, que le  
chose ?  
De plus, affirm  
profondément tr  
peu osé. Effectiv

Le Centre libe  
les 13 et 14 av  
LES REN  
ANARCHISTES  
BELGIQUE-NOR  
Pour y particip  
CENTRE LI  
65, rue du Midi,  
BELG

MEXIQUE

# Soutenir l'EZLN ?

**Le but des lignes qui suivent n'est pas d'expliquer le pourquoi et le comment du mouvement dans le Chiapas (la presse libertaire a déjà abordé la question). Inégalité, prise de conscience progressive... la question est de savoir pourquoi en Europe les comités de solidarité au Chiapas sont souvent lancés et gérés activement par des libertaires, et si ce soutien s'avère erroné. Car, effectivement, des libertaires émettent des critiques.**

On va d'abord, à juste titre, critiquer le caractère totalitaire de la religion maya et souligner le mythe de la communauté indienne idyllique. Puis on va aborder l'incapacité de l'EZLN à dépasser la tradition et son absence de projet de société précis.

Depuis longtemps, on a dissocié deux types d'organisation : l'organisation spécifique et l'organisation de masse. L'organisation spécifique, souvent politique, a bien évidemment un projet de société et une stratégie d'intervention relativement précise, et son but est soit de prendre le pouvoir, soit pour nous anarchistes de montrer la nature de notre projet et d'agir dans les mouvements de masse, afin de créer les conditions d'une prise de conscience politique. Or, ce qui se passe au Chiapas relève de l'organisation de masse (l'EZLN compte 15 000 insurgés permanents, mais les communautés zapatistes représentent au moins 800 000 personnes). D'autre part, tous les témoignages coïncident (de l'EZLN à l'ARIC, en passant par la CONPAZ) pour considérer que ce qui se passe au Chiapas n'est que le début d'un processus révolutionnaire. Marcos le confirme : « Nous ne faisons qu'une révolution pour permettre la révolution ». La convocation à la CND, la consultation nationale et internationale, la création du Front vont dans le même sens : la construction d'une conscience et d'un mouvement révolutionnaire. Même si le parallèle ne peut être total, il est heureux — au moins au sein de la FA — que la question « faut-il participer au mouvement social de décembre 1995 ? » n'ait pas été posée ! Et pourtant des propos anti-révolutionnaires, voire même réactionnaires, y ont été tenus. Mais notre présence, même critique, y était nécessaire car c'était une lutte de résistance au capitalisme et c'était l'occasion d'une prise de conscience collective. Qui a dit, parmi les libertaires investis dans ces comités de soutien, que le Chiapas était autre chose ?

De plus, affirmer que l'EZLN est profondément traditionaliste est un peu osé. Effectivement, la plupart des

communautés indiennes se basent sur des mythes, un machisme, une tradition détestable. Mais l'EZLN a tendance à aller contre cette tradition sans imposer du jour au lendemain un autre fonctionnement aux communautés. Mais, par exemple, dans l'EZLN et certaines communautés, des femmes se sont organisées en groupes pour lutter contre leurs conditions de vie. Il s'agit d'une lutte dans la lutte. L'EZLN réclame l'égalité des salaires, la participation des femmes à la vie politique, la contraception et l'avortement financés par la société (au sein de l'EZLN, l'organisation doit pallier le manque de la société...), le droit à l'instruction... Ces groupes de femmes débattent actuellement de la nécessaire révolution des traditions et de la réforme de l'héritage (remise en cause globale de l'héritage ou remise en cause de la transmission masculine de l'héritage). Un communiqué de l'EZLN en juin 1995 disait « l'intolérance face aux homosexuels et aux lesbiennes essaye de cacher une morale hypocrite et corrompue ». Les jeunes aussi s'organisent (la moyenne d'âge de l'EZLN est 21 ans) pour dénoncer le pouvoir des sages et des « vieux » ; et bien des organisations libertaires européennes devraient elles-mêmes regarder comment sont accueillis les jeunes et le pouvoir (de la parole...) que tiennent les « vieux » militants. Affirmer tout simplement, sans nuance, que l'EZLN ne dépasse pas la tradition maya relève à mon sens de la tromperie.

On reprochera aussi à l'EZLN d'être réformiste, pas réellement anti-capitaliste, d'être autoritaire et de contrôler, manipuler la parole. Réformiste, car la conscience populaire n'est pas encore prête à faire la révolution, et qu'une organisation de masse ne peut pas se contenter de ce constat. Les anarchistes révolutionnaires se sont trouvés dans cette même impasse il y a un peu plus d'un siècle. Certains sont tombés dans la propagande par le fait, d'autres sont entrés dans l'action syndicale, l'anarcho-syndicalisme... : « revendiquer et résister contre les agressions du pouvoir, agir au quotidien en préparant une conscientisation révolutionnaire pour faire un jour la révolution si les conditions le permettent... ». Que peuvent-ils faire d'autres si la population n'est pas prête ? Prendre le pouvoir ou préparer les consciences ?

Pas réellement anti-capitaliste alors que c'est une lutte de crève-la-faim qui a choisi comme date symbole la



Chiapas, 1995 : une brigade zapatiste en mouvement.

date d'entrée dans l'ALENA, en ne cessant de critiquer le libéralisme. Certes, les revendications indigènes sont souvent reprises par l'EZLN, mais c'est dû à l'origine même de cette organisation. L'EZLN a toujours demandé au monde ouvrier de se mettre en marche et a participé au 1<sup>er</sup> mai dernier, au nom de la solidarité ouvrière internationale.

Autoritaire... On a critiqué dans nos colonnes le concept de « commander en obéissant », qui à première vue peut paraître bizarre. Mais ne nous arrêtons pas à quelques termes, car de la même façon on pourrait souligner l'illogisme apparent du « peuple en armes » ou des « milices anarchistes espagnoles » pour nous anarchistes, donc antimilitaristes. « Commander en obéissant » reflète l'idée que ceux et celles qui ont le commandement de l'EZLN ont que des mandats et un commandement tactique relevant de la technique militaire. Les décisions politiques restent prises par les communautés. La première demande de l'EZLN lors des négociations a d'ailleurs été : quatre jours de négociation et vingt jours de pose, pour consulter les communautés.

Mes propos n'ont pas pour but de dire que l'EZLN est anarchiste, mais simplement de montrer que l'EZLN est un front aux multiples facettes, et qu'il s'y passe des choses intéressantes. En tant qu'anarchiste, nous ne pouvons y rester indifférents.

Pour conclure, je citerai le groupe anarcho-communiste MOTIN, un des groupes les plus septiques sur le sujet : « La direction de l'EZLN dans sa majorité est maoïste. Et c'est par stratégie qu'ils tiennent un discours soit autogestionnaire, soit réformiste, réformiste pour s'attirer le PRD pour

tenter de négocier avec lui. Le PRD, lui-même, tire la couverture pour se rélégitimer en négociant directement avec le PRI. Autogestionnaire de temps en temps pour, à la fois, empêcher le PRD de trop tirer la couverture et pour se donner une image d'un pseudo-apolitisme en direction d'une certaine société civile et de certaines communautés. Il n'empêche que le mouvement zapatiste actuel reste la meilleure expérience révolutionnaire actuelle et

qu'il existe une brèche entre la direction et la base indigène. Aux anarchistes de s'en saisir. Aux anarchistes de mettre en avant leurs idées autogestionnaires et la nécessité absolue d'alliance entre le monde indigène-paysan et le monde ouvrier. » Voilà une critique et une position constructives qui, à mon sens, devraient être les nôtres.

RÉGIS BALRY  
(groupe Milly-Witkop - Nantes)

## 9 FÉVRIER 1996 Journée internationale pour la libération des prisonniers zapatistes

Le 9 février 1995, le gouvernement rompit les négociations engagées avec les zapatistes du Chiapas (Armée zapatiste de libération nationale) en lutte depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1994 pour la démocratie, la justice et la paix avec dignité.

Au même moment, le gouvernement lançait une offensive militaire meurtrière contre les bases zapatistes et les populations du Chiapas, tout en affirmant le démantèlement de réseaux de l'EZLN.

Dans les jours qui ont suivi l'attaque, des manifestations populaires d'envergure eurent lieu dans tous le Mexique, montrant l'énorme sympathie que les zapatistes recueillent parmi la population et obligeant en partie le gouvernement à reculer. De même, dans le monde entier, des voix s'élevèrent contre cette offensive, et pour le soutien aux zapatistes.

Cependant, un an après, 18 personnes, dont des déclarations ont été obtenues par la torture, accusées de « zapatisme » sont encore détenues dans les prisons mexicaines.

Nous exigeons la libération de tous les prisonniers « zapatistes » et la levée des charges pesant contre eux. Nous vous appelons à manifester, comme cela se fera simultanément dans plusieurs pays d'Europe, devant l'ambassade du Mexique à Paris.

- Retrait des troupes du Chiapas.
- Libération de tous les emprisonnés.
- Arrêt de la répression.
- Cessation de toutes poursuites.

**GRAM, COSOPAC, CSPCL, RÉSEAU SOLIDARITÉ MEXIQUE**  
Rassemblement à 18 h 30, le vendredi 9 février,  
devant l'ambassade du Mexique, 9, rue de Longchamp  
(M<sup>o</sup> Iéna), Paris.

Le Centre libertaire organise  
les 13 et 14 avril à Bruxelles  
LES RENCONTRES  
ANARCHISTES (édition 1996)  
BELGIQUE-NORD de la FRANCE  
Pour y participer, écrivez au  
CENTRE LIBERTAIRE  
65, rue du Midi, 1000 Bruxelles  
BELGIQUE

Ciné sélection

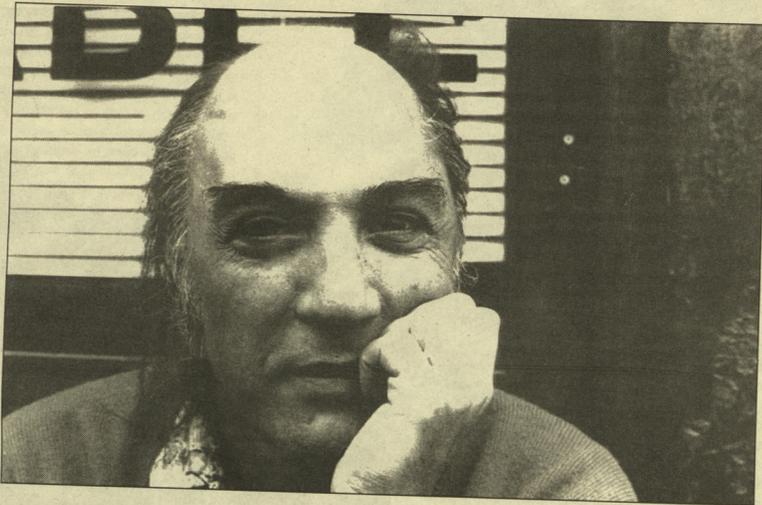
ENTRETIEN AVEC JEAN-MICHEL CARRÉ  
A PROPOS DE « VISIBLEMENT JE VOUS AIME »

**Pascal Didier :** Jean-Michel Carré, comment s'est faite votre rencontre avec Claude Sigala et comment est venue l'idée de ce film ?

**Jean-Michel Carré :** C'est une vieille histoire. C'est lui d'abord qui m'a appelé pour me proposer ça. Il travaillait tout le temps sur le problème de la création, de la créativité comme thérapie par rapport aux jeunes et même s'il avait des doutes, il avait envie qu'un cinéaste puisse un jour venir au Coral. Connaissant mes films, il m'a appelé pour essayer que je puisse tourner un film au Coral, mais pas sur le Coral. Et c'est vrai que quand j'ai découvert ce lieu, j'ai eu un tel coup de cœur que j'ai été tout de suite très enthousiaste pour faire un film. Dès le départ, on était très clair sur le type de film qu'on voulait faire. On savait que ce n'était pas un film sur le Coral, mais que c'était un film de fiction qui ferait intervenir les problèmes de délinquance et de folie, et qui correspondrait un peu à ce besoin de toujours mêler délinquants, autistes et psychotiques et de mettre en évidence toute la différence entre les gens pour les faire évoluer. On a donc été très vite d'accord de faire une fiction et pas un documentaire pour justement impliquer les jeunes dans leur image.

**Pascal Didier :** Alors justement, Sigala joue Sigala et les habitants du Coral sont en quelque sorte acteurs de leur propre folie. C'était quelque chose de nouveau pour vous, quelque chose d'un petit peu angoissant à travailler ?

**Jean-Michel Carré :** Non, ce n'était pas angoissant. Au contraire. En même temps, c'était un défi. Je ne peux faire des films qu'en prenant des risques parce que je pense qu'il n'y a que là qu'on est un peu créatif, et puis c'est là où ça devient intéressant. Et en même temps, c'était prendre des risques mesurés, en tout cas par rapport à eux. C'était un gros risque pour moi en tant que cinéaste. Pour eux, c'était participer à une création. Cette création aurait été loupée, c'était mon problème. Eux, de toute façon, ils auraient pris ce qu'il fallait prendre. Ceci dit, vous parlez de Claude qui joue son propre rôle mais celui de sa femme est tenu par une comédienne et certains jeunes qu'on voit dans le film sont des comédiens. Car, à part Denis Lavant, personne ne sait qui sont les vrais comédiens des fous, et tant mieux. Parce que ça montre que les jeunes ont été au niveau des plus grands comédiens. C'est ça qui est extraordinaire pour eux. C'est une réussite fabuleuse de montrer comment ils étaient capables de faire un vrai métier, même si le tournage n'a duré que sept semaines. On leur



Jean-Michel Carré.

dit toujours qu'ils sont inaptes au travail et là ils ont montré qu'ils étaient aptes à travailler et à faire des choses extrêmement compliquées. Je crois que ça c'est déjà une victoire. Et maintenant, il y a le film et le public, et ça va amener à ce que les gens soient peut-être aussi différents, comprennent les choses et essayent de regarder la différence d'une autre manière. Et regarder la différence, ce n'est pas simplement regarder les fous, les psychotiques ou les autistes, c'est regarder les SDF, quelqu'un qui n'a pas la même couleur de peau, qui n'est pas de la même culture ou pas de la même religion, c'est le regarder différemment et que petit à petit, on puisse vivre un peu plus en harmonie et que les choses puissent enfin changer.

**Pascal Didier :** Quand le film est passé à Cannes, après une semaine de Festival, vous racontez que les gens avaient enfin l'impression de voir des êtres humains dans un film. Vous trouvez que le cinéma d'aujourd'hui manque un peu d'humanité et qu'on ne parle pas des choses essentielles.

**Jean-Michel Carré :** Oui, malheureusement. Le cinéma est classé, comme je l'ai vu récemment dans *Télérama*, comme un divertissement. Ce n'est pas un art, c'est un divertissement. Comme une vulgaire émission de télé, de show avec des vedettes. Je trouve assez grave que même un journal comme ça parle de divertissement pour le cinéma. Je crois que c'est bien de divertir. Et je crois aussi qu'on ne va pas au cinéma pour s'emmerder. Moi, j'ai essayé de faire un film avec

beaucoup d'émotion, où les gens peuvent rire, pleurer, être heureux à la fin et en même temps être différents. Moi aussi, je peux aller voir un *James Bond* parce que j'aime me nettoyer la tête si je suis fatigué, mais ça ne doit pas être que ça le cinéma. On peut lire parfois des petits polars tout simples, un San Antonio, pour être bien, prendre du plaisir et ne pas se prendre la tête, mais en même temps, y'a des livres, des essais, des réflexions... et c'est très important aussi. On a besoin de tout. Mais simplement, de plus en plus, et c'est très net dans le cinéma français, c'est l'argent d'abord. On ne fait plus des films, on fait des produits. On vend du produit à la télé, dans les salles et on fait ces produits, soi-disant pour la plus grande masse, pour les supermarchés, les super-complexes. Et ça tourne de plus en plus vite. En quelques semaines, les films doivent faire leurs entrées, et donc on va vers le plus facile, on va vers la violence. Et les films américains répondent tout à fait à ce genre de choses, parce qu'ils se donnent les moyens de les faire bien. Alors que nous, on ne se donne pas les moyens de faire ce type de films et en même temps, on fait tout pour que d'autres films qui iraient au-delà du divertissement ne puissent exister. On vient de commencer le deuxième centenaire du cinéma qui est un art extrêmement jeune et je crois qu'il y a encore plein de choses à inventer dans l'écriture et dans la découverte de ce que peut être un film. Et nous, on est là en tant que cinéaste pour se battre là-dessus. Je n'ai pas envie de faire un produit de plus. J'ai envie de faire une

œuvre d'art qui peut être universelle. Dans 20 ou 30 ans, on pourra le voir et quelqu'un pourra encore avoir des émotions, et ça ne sera pas seulement une sorte de Kleenex qu'on va voir comme ça et qu'on jette après. Ce n'est pas prétentieux, c'est simplement se mettre avec ses tripes, complètement, dans un film... et ce film, avant même qu'il serve aux spectateurs, il a servi aux gens qui sont filmés et ça c'est déjà important.

**Pascal Didier :** Si on lit les critiques qui sont plutôt bonnes et si on regarde l'accueil du public, on peut penser que ça répond en tout cas à une demande.

**Jean-Michel Carré :** Oui, je crois qu'il y a vraiment une demande par rapport à ce genre de cinéma, bien sûr pas aussi importante qu'on aimerait parce qu'on va plus voir *Show Girls* ou *James Bond*, mais il faut que ces films existent. Le public est prêt pour ce type de films, encore faut-il qu'on lui donne la possibilité de les voir. Tous les films que j'ai fait pour la télévision ne sont jamais passés avant 11 heures du soir, et à cette heure-là, j'ai eu 10 millions de téléspectateurs. Ce qui montre que les gens sont prêts, même à 11 heures du soir, à regarder un documentaire sur la prison ou la prostitution où des gens parlent. Ce n'est pas voyeur, ce n'est pas du scandale, c'est simplement des gens humains qui parlent à d'autres humains.

**Pascal Didier :** Je suppose, Jean-Michel Carré, qu'on sort d'une telle expérience un peu plus grandi, avec un regard un peu plus fort ?

**Jean-Michel Carré :** Oh oui, à chaque film. Parce que ce n'est pas simplement du travail. C'est un moment de vie. Et quand je fais un film, c'est une manière de vivre, et donc je le fais pour m'enrichir aussi moi-même. Je pense que c'est ça qui donne le plaisir de faire ces films ou une création.

On est chaque jour enrichi par rapport à d'autres personnes et, en même temps qu'à soi-même, on a l'impression de donner des choses à d'autres. C'est cet échange-là qui fait qu'on se sent à chaque fois grandi, plus fort et plus serein.

**Pascal Didier :** C'est une façon de dénoncer aussi, de témoigner ?

**Jean-Michel Carré :** Oui, absolument. Je pense qu'il faut témoigner, qu'il faut dénoncer, il faut donner de l'espoir, il faut donner des émotions. Il faut dans un film et dans une vie toucher à tout, toutes les émotions et toutes les sensations. Il faut titiller aussi les neurones des gens. Il ne faut pas mourir idiot, il faut se battre parce que se battre, c'est très amusant, très rigolo et très gratifiant. Il y a des choses tellement passionnantes et surtout vivre avec les gens, vivre avec les autres.

Propos recueillis par  
PASCAL DIDIER,  
le 23 janvier 1996, à Dijon

JEAN-MICHEL CARRÉ  
LE REGARD D'UN CINÉASTE

Alertez les bébés, *Femmes de Fleury*, *Galères de femmes* ou *Visiblement je vous aime*, le travail de Jean-Michel Carré est marqué par des œuvres fortes, des films profondément humains qui témoignent de la vie de ceux qui sont souvent marginalisés par la société des « gens normaux ». Les taulards, les putains, les dingues sont les acteurs des films d'un cinéaste qui se sert de sa caméra pour témoigner, dénoncer et refiler de l'émotion.

Depuis *Le Ghetto expérimental* (1974), Jean-Michel Carré a réalisé cinq longs métrages pour le cinéma et plus d'une dizaine de films pour la télévision (et notamment *Prière de réinsérer*, *Les trottoirs de Paris*, *Les enfants des prostituées* ou encore *Bénédictine*, la vie retrouvée, qui sera diffusé en février sur le petit écran).

Une filmographie originale qui raconte avec un regard très fort des moments de vie.

PASCAL DIDIER

« Filmer, c'est une manière de vivre. »

ANARCHO-SYNDICALISME

# « De la doctrine à l'action »

## Rudolf Rocker - éditions ACL

La publication tardive du livre *Anarcho-syndicalism* de Rudolf Rocker est un événement d'une importance majeure pour tous ceux qui s'intéressent aux questions de liberté et de justice. En ce qui me concerne, c'est au début de la Seconde Guerre mondiale, dans les librairies et les locaux anarchistes de New York, que j'ai pris connaissance des publications de Rocker. Et c'est quelques années plus tard, sur les rayons poussiéreux d'une bibliothèque universitaire, que j'ai mis la main sur *Anarcho-syndicalism*, ouvrage peu connu et peu lu. Il est alors devenu pour moi une source d'inspiration, et je m'y suis maintes fois référé depuis. En le lisant, j'ai eu l'impression, et cette impression m'est restée, que Rocker nous montrait la route qui mène à un monde meilleur, un monde à notre portée, qui constitue peut-être la seule solution à la « catastrophe universelle » vers laquelle « nous nous dirigeons toutes voiles dehors »,

comme il l'avait pressenti à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Mais cette catastrophe dépassera ce qu'il pouvait alors imaginer, les Etats ayant acquis le pouvoir de faire disparaître la société humaine, pouvoir qu'ils exerceront si l'ordre social qui règne aujourd'hui suit son cours actuel.

La vision de Rocker s'oppose à toutes les tendances dominantes des idéologies politiques et sociales modernes. L'auteur reconnaît et explique avec une grande clarté que ces tendances annihilent « tout élan à l'effort personnel, inculquant aux gens l'illusion néfaste que le salut vient toujours d'en haut » et non de leur intelligence et de leur effort « à créer les germes vivants de la nouvelle société », selon la formule de Bakounine. On sait pertinemment que les courants dominants visent à la subordination du public. Je n'insisterai pas ici sur les prétendus Etats « socialistes » ou sur les mouvements marxistes-léninistes. Une conception semblable, souvent assez clairement exprimée, est fermement ancrée dans l'esprit de l'élite des sociétés démocratiques industrielles, quelque soit ses convictions politiques. Le rôle du peuple est d'approuver les décisions que d'autres ont prises, de suivre les enseignements de ses supérieurs, et, en général, d'être un observateur passif vaquant à ses propres occupations. Rares sont ceux qui ont exprimé cette idée avec une aussi grande clarté que Juan Bravo Murillo, cité par Rocker (p. 118) et dont les paroles rendent avec précision, sinon froidement, les vues de l'élite.

Dans la conception radicalement différente de Rocker, chacun doit prendre sa vie et son travail en main. C'est seulement par la lutte pour la libération que les gens ordinaires finiront par conquérir leur vraie nature, déformée et étouffée par des

structures institutionnelles destinées à assurer obéissance et subordination. C'est de cette façon seulement que le peuple développera une morale plus humaine, « un nouveau sens de la justice », « la conscience de sa force et de son importance en tant que facteur social dans le monde actuel » et la capacité à mener les luttes de sa « nature profonde ». Une action directe dans le travail de reconstruction sociale est nécessaire pour réussir à percevoir cette « nature profonde » et constitue la fondation indispensable sur laquelle elle pourra s'épanouir.

Rocker passe en revue le développement et la réalisation de ces idées, mettant en lumière leur signification

fondamentale. Son approche est loin d'être utopique ; il ne s'agit pas d'un discours abstrait, mais plutôt d'un guide d'action ébauché à partir de leçons, d'erreurs et de succès passés. Rocker, comme tout anarchiste sérieux, « rejette tout schéma et tout concept absolu », conscient du fait qu'il est impossible de poser « des buts ultimes bien définis au développement humain ». Il nous est seulement possible d'envisager « une amélioration croissante de l'organisation sociale et des conditions de vie, qui font toujours l'objet de grands efforts pour accéder à des formes d'expression plus élevées », basées sur une compréhension nouvelle. Les leçons de l'histoire nous apprennent

beaucoup, notamment sur le fait que, souvent, nous ne sommes pas conscients des formes d'oppression dont nous sommes victimes, parfois même agents, et ce jusqu'à ce que les luttes sociales libèrent notre conscience et notre compréhension.

Tout au long de son ouvrage, Rocker montre que les gens ordinaires ont la capacité de bâtir un monde qui correspond à leurs besoins profonds, qu'ils peuvent créer une culture de libération en progression dans les communautés libres et y prendre part, et qu'à travers leurs pensées et leur engagement, ils peuvent, à un moment historique donné, trouver les dispositions institutionnelles les plus susceptibles de répondre à leurs aspirations vers la liberté, la justice, la compassion et la solidarité. Cette façon de voir les choses demeure tout aussi inspirante qu'il y a cinquante ans, lorsque Rocker a écrit son ouvrage ; elle peut encore stimuler nos pensées et nos actions.

NOAM CHOMSKY

N.B. : De la doctrine à l'action, Rudolf Rocker, éditions ACL. Prix : 40 F. En vente à Publico (ajoutez 10% de frais de port).

### « LES SECTES »

analyses  
et commentaires  
sur

RADIO LIBERTAIRE (89.4)

dans le cadre de  
l'émission

« LA PHILANTROPIE  
DE L'OUVRIER  
CHARPENTIER »,

le samedi 10 février  
de 10 h à 11 h 30,

avec XAVIER PASQUINI,

journaliste

à Charlie Hebdo.

## A LA PETITE SEMAINE

### Aux armes !

Heureuse époque où les conflits guerriers pullulaient et assuraient prospérité à notre commerce extérieur et plein-emploi à une foule de travailleurs. C'était le temps béni où la crise, bonne fille, épargnait l'industrie d'armement et où l'on pouvait s'étriper un peu partout sur cette planète sous le label commun de l'Etat français et d'ouvriers syndiqués.

Hélas, tout fout le camp ! Une concurrence américaine déloyale, des guerres trop courtes, des excités du patriotisme libérateur corse ou basque refusant d'acheter français, des nations couilles-molles qui n'entrent en conflit qu'à reculons, comme à regret, et le résultat est là, désolant : cinquante mille emplois supprimés d'ici à cinq ans dans ce secteur naguère intouchable !

Devant cette insulte au savoir-faire tricolore et cette atteinte au droit au travail nuisible, le gouvernement et les syndicats se doivent de réagir promptement. Au premier, il convient de dire que si les conflits manquent on peut toujours les susciter. Aux seconds, de rappeler qu'ils ont précisément sous la main de quoi imposer à leurs dirigeants de ne pas laisser périr l'industrie du massacre.

Pour notre démocratie, mère universelle des droits de l'homme, le commerce de mort, c'est vital.

FLORÉAL

### AIX-EN-PROVENCE : LIBRE PENSÉE

Le groupe Francisco-Ferrer de la Libre Pensée aixoise tiendra une réunion sur : « La vie et l'œuvre de Francisco Ferrer », le vendredi 9 février, à 18 h, salle 301, Aix-Associations, immeuble Le Ligourès, quartier d'Encagnane, 13090 Aix-en-Provence.

### PARIS : « JUSTICE ET SOCIALISMES DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE »

Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales ; séminaire *Justice et socialismes dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, le vendredi, de 18 h à 20 h, au Centre Raymond-Aron, 105, boulevard Raspail, 75006 Paris (3<sup>e</sup> étage, salle 11).

• 9 février : Jean-Paul Thomas : « Pierre Leroux, justice et socialisme ».

• 16 février : Martine Chastrette et Jean-Michel Naudon : « La Justice prud'homale ».

• 23 février : Thierry Menuelle : « Economie politique et justice. Proudhon et Walras ».

### NANTES : RÉUNION AU LOCAL

Le Local (16, rue Sanlecque) vous propose un débat sur la crise algérienne le vendredi 9 février, à 20 h 30.

### PARIS : RENCONTRE DE « LA BONNE DESCENTE »

• Vendredi 9 février, 20 h : forum sur le mouvement social, avec la participation d'acteurs syndicaux ou non. La Bonne descente, 64, rue Rébeval (M<sup>o</sup> Belleville), 75019 Paris.

### LYON : LES NOUVELLES DE LA GRYFFE

• Samedi 10 février, 15 h : débat avec Claire Auzias sur le thème : « Les Roms : un peuple sans territoire ».

• Samedi 17 février, 15 h : débat avec Aurélien Daguët sur le thème : « Anarchisme et surréalisme ».

### Ces réunions ont lieu à la librairie La Gryffe.

• Le n<sup>o</sup> 1 (janvier 1996) de *La Gryffe*, revue de la librairie libertaire La Gryffe vient de paraître. Il coûte 10 F (abonnement : 60 F pour 6 numéros. Chèque à l'ordre de « La Gryffe », avec mention au dos : *La Gryffe*). Librairie La Gryffe, 5, rue Sébastien-Gryphe, 69007 Lyon. Tél. : 78.61.02.25.

### PARIS : RASSEMBLEMENT D'ACT UP

Pour protester contre les coupes survenues dans le budget de l'Assistance Publique, pénalisant ainsi les malades du sida, Act Up organise un rassemblement devant le ministère de la Santé, avenue de Ségur (M<sup>o</sup> Saint-François-Xavier), le vendredi 9 février, à partir de 18 h.

### LILLE : RASSEMBLEMENT ENSEIGNANT

Pour la défense du service public d'éducation, contre les suppressions de postes prévues à la rentrée 96... un rassemblement d'enseignants aura lieu devant la Préfecture le mercredi 14 février, à 15 h, à l'appel d'une intersyndicale composée de la CNT-AIT, du SGEN-CFDT, du SNUIPP-FSU, du SDEN-CGT. Union régionale CNT, 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille.

### ROCHEFORT :

EXPOSITION « ANHUMAINS »  
Claude Margat expose ses œuvres, jusqu'au 25 février, à la bibliothèque-médiathèque La Corderie Royale de Rochefort.

### ESPÉRANTO : « LIBERECAL LIGILO »

Le numéro d'hiver de *Libereca Ligilo*, rédigé en espéranto depuis Sao Paulo, vient d'arriver dans l'Hexagone. On y trouve, entre autres, une analyse sur le rôle de la Shell au Nigéria, un panorama du mouvement libertaire italien et un article

de Kieran Casey, secrétaire international de la SAC, plaidant pour un effort de réconciliation avec l'AIT.

La fraction libertaire de SAT, éditrice de la revue, a depuis peu un trésorier en France ; alors, c'est le moment d'en profiter pour s'abonner (tarif libre) : Robert Prévost, 41800 Trôo. CCP n<sup>o</sup> 3852 15C. La Source.

### PARIS : COLLECTIF AUTOGESTIONNAIRE DANS LE 20<sup>e</sup>

Un collectif autogestionnaire, animé par des militants de la FA et de la CNT, s'est créé dans le 20<sup>e</sup>. Permanence : dimanche, de 17 h à 18 h 30, au 33, rue des Vignoles (M<sup>o</sup> Avon ou Buzenval), 75020 Paris. On peut également contacter le groupe Alliance à la librairie du Monde Libertaire.

### PARIS : SOUTIEN A MUMIA ABU-JAMAL

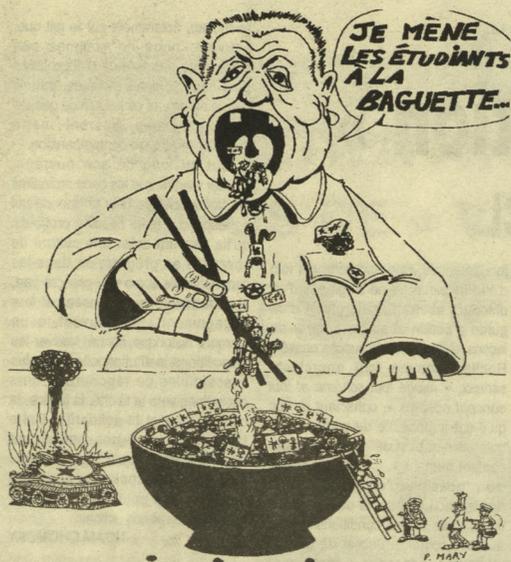
Dans le ML n<sup>o</sup> 1028, à propos du CSPP, nous avons fait une erreur de numéro de téléphone/fax. Il fallait lire : 45.79.88.44. CSPP, Le Point du Jour, 58, rue Gay-Lussac, 75005 Paris.

### PARIS : JUSTICE POUR MUMIA ABU-JAMAL ET LÉONARD PELTIER

Rassemblement pour la libération de L. Peltier et un nouveau procès pour Mumia Abu-Jamal, à l'appel du MRAP et de *Nitassinan*, devant l'ambassade des Etats-Unis, avenue Gabriel (M<sup>o</sup> Concorde), mercredi 14 février, de 18 h à 20 h.

### PARIS 11<sup>e</sup>

Librairie du Monde Libertaire EXPO-VENTE d'œuvres d'artistes de la CNT JUSQU'AU 11 FÉVRIER avec : André Bernard, Juliette Biro, Zeilene Chalem, Janito Costoso, Catherine Demorand, Franco, Valérie Franiatte, Guy Girard, Madeleine Lamberet, Régine Lauzanne, Michel Lecocque, Luz, Melichart, Soizick, Szezan



(suite de la « une »)  
d'avance (3) comme le souligne Francis Deron dans le Monde du 21 décembre : « Les tribunaux sont noyautés par une cellule secrète ou semi-secrète du Parti communiste et il ferait beau voir que l'une désavouât l'autre tant que le contexte politique demeure inchangé. Les tribunaux ne sont "populaires" dans leur dénomination que par le fait qu'ils sont placés "sous la dictature du prolétariat" toujours officiellement en vigueur. Le reste ne relève que d'un simulacre de justice. »

Ce faisant, le régime n'a pas hésité à violer sa propre légalité (4) : « Tout accusé doit avoir connaissance de l'acte d'accusation au plus tard sept jours avant la date d'audience » ; Wei en a été informé la veille. « Il peut attendre son procès à son domicile, sous surveillance » ; il n'était pas détenu chez lui mais dans un endroit tenu secret à Pékin, sans contact avec qui que ce soit. « Toute personne détenue doit être mise formellement en état d'arrestation dans les dix

jours » ; il l'a été officiellement au bout de vingt mois de détention. De façon plus générale, « le droit à la défense est affirmé par le Code, mais aucune disposition ne reconnaît le droit de disposer du temps ni des contions nécessaires... La présomption d'innocence n'est pas reconnue. Le défenseur de l'accusé a la faculté toutefois de fournir des preuves dans le but de faire reconnaître son innocence. Dans la pratique, les avocats du prévenu sont désignés par le tribunal. Ils ont pour mission d'encourager leur "client" à reconnaître les faits objet de prévention afin de faciliter la manifestation de la vérité (5) et de bénéficier de l'indulgence des juges » (6). De toute façon, il ne peut y avoir d'indépendance de la Justice car le préambule de la Constitution de 1982 affirme le rôle directeur du Parti communiste sur l'ensemble de la société, le plaçant de facto au dessus des lois. Et c'est bien là le point nodal du procès de Wei, et qui était déjà à l'origine de sa première condamnation : le concept de démocratie est antinomique avec celui de rôle dirigeant du Parti communiste.

#### La statue du commandeur

Wei, c'est la statue du commandeur. Arrêté le 31 mars 1979, condamné à 15 ans de prison le 15 octobre 1979 pour son fameux dazibao *La 5<sup>e</sup> modernisation : la démocratie* (7), on était resté sans nouvelle de lui jusqu'au printemps 1989, période d'effervescence libérale pendant laquelle quelques journaux chinois avaient mentionné le fait que Wei Jingsheng se portait bien mais qu'il était toujours en prison et qu'il « refusait de reconnaître ses erreurs », faisant ainsi preuve d'une exceptionnelle ténacité politique. Sa libération par « anticipation » (sic) en septembre 1993, après quatorze ans et demi de réclusion, était censée prouver au monde que la Chine était devenue « plus ouverte », le gouvernement chinois ayant alors l'espoir d'obtenir du CIO la nomination de Pékin comme hôte des Jeux Olympiques de l'an 2000.

Dès sa sortie de prison, il a

## Chine : Wei Jingsheng l'irréductible dissident

démontré qu'il n'avait rien perdu de son acuité intellectuelle et de ses convictions. Il s'est ainsi porté au secours des familles des victimes du massacre de la place Tiananmen, dans la nuit du 3 au 4 juin 1989, en soutenant l'action de l'association créée par Mme Ding Zilin, professeur à l'université de Pékin et dont le fils de 17 ans a été tué. Il a également dénoncé la politique du gouvernement au Tibet, objet d'un véritable génocide culturel.

Cette remise en question de deux tabous de la politique actuelle est vite devenue insupportable, d'autant qu'elle s'accompagnait d'une critique virulente de l'idée selon laquelle l'ouverture économique allait amener plus de démocratie en Chine. Wei a stigmatisé en effet le phénomène de corruption généralisée qui en est résulté, donnant toujours plus de richesses aux nantis du système, le fameux parti des « princes » (8), et plongeant le petit peuple dans une misère d'autant plus difficile à supporter qu'il assiste au spectacle révoltant du gaspillage et du luxe affichés par les cadres locaux, ainsi que la collusion de l'appareil policier avec les Triades (9) en pleine efflorescence comme aux plus beaux jours du Shanghai des années 20 et 30 (10).

La réponse n'a pas tardé. Le 1er avril 1994, Wei était enlevé par la police sur la route menant du Tianjin à Pékin et aussitôt mis au secret. Il n'aurait respiré que sept mois l'air de la liberté, et sa condamnation à quatorze ans de prison pour des faits relevant tout simplement des principes fondamentaux de la liberté d'expression est un véritable coup de semonce à l'égard de tous les dissidents chinois — l'ancien leader étudiant Wang Dan est également détenu au secret depuis plusieurs mois —, qu'il faut situer dans la perspective délicate de la succession de Deng Xiaoping.

Une fois de plus, la France, patrie des droits de l'Homme, se sera montrée à la hauteur de la situation. Le ministère des Affaires étrangères s'est contenté de dire qu'il s'agissait d'une « affaire consternante », souhaitant qu'intervienne « une mesure de clémence » (11) et renforçant ainsi le gouvernement chinois dans le sentiment du bien-fondé de sa *realpolitik*. Le marché potentiel de plus d'un milliard de consommateurs vaut bien de passer par pertes et profits la condamnation d'un « démocrate »...

#### De la démocratie

De quel démocrate d'ailleurs s'agit-il ? Wei refuse en effet la définition limitée aux seules libertés formelles chères à nos « *démocraties libérales avancées* » et en rappelle la dimension sociale essentielle, de tonalité libertaire, à ce pseudo-pouvoir communiste, gangrené jusqu'à la moelle par la corruption et le clientélisme, et qui en vient à tirer à la mitrailleuse sur ce prolétariat (12) censé fonder sa légitimité : «

Qu'est-ce que la démocratie ? La véritable démocratie, c'est la remise de tous les pouvoirs à la collectivité des travailleurs. Les travailleurs seraient-ils incapables de gérer les pouvoirs de l'Etat ?... Qu'est-ce qu'une véritable démocratie ? C'est un système qui permet au peuple de choisir à son gré des représentants chargés d'administrer pour lui, en conformité avec ses volontés et ses intérêts. Le peuple doit en plus conserver le pouvoir de démettre et de

remplacer à tout moment ses représentants pour empêcher que ceux-ci ne viennent à abuser de leurs fonctions pour se transformer en oppresseurs. Nous n'avons pas besoin de dieux ni d'empereurs, nous n'avons foi en nul sauveur, nous voulons avoir barre sur notre propre destinée. » (13)

C'est une longue marche qu'a entrepris Wei Jingsheng. A nous de l'accompagner.

JEAN-JACQUES GANDINI

#### NOTES

- (1) Voir son livre *Avec les Chinois* (Flammarion, 1981). Marie Holzman prépare actuellement une biographie de Wei. Un certain nombre d'organisations internationales de défense des droits de l'Homme ont lancé un « appel pour la candidature de Wei Jingsheng au prix Nobel de la Paix pour 1996 ». En France, le relais est assuré par la FIDH, qui peut être contactée au 17, passage de la Main-d'Or, 75011 Paris.
- (2) *Liberation* du 29 novembre 1995.
- (3) Le pouvoir peut être fier des trois Wang qui ont officié en appel : Wang Huajun, Wang Min et Wang Yisheng.
- (4) Voir le Code de procédure pénale, notamment les articles 38 et 48.
- (5) Admirable exemple de *nonvlangue orwellien* ; voir à ce sujet le récent ouvrage de Jean-Claude Michéa *Orwell, anarchiste tory*, éditions Climats 1995.
- (6) *La Gazette du Palais* du 2 juillet 1995, numéro spécial « La Chine et de Droit ».
- (7) Apposé sur le « Mur de la Démocratie » le 5 décembre 1978 en réplique aux quatre modernisations prônées par

Deng Xiaoping de retour au pouvoir : agriculture, industrie, sciences et techniques, défense.

(8) Nouvelle classe dirigeante, composée des membres de la Nomenklatura privilégiée du Parti, de leurs enfants — ceux de Deng Xiaoping en-tête — et de gestionnaires de haut rang.

(9) Nom de la Mafia chinoise, très implantée à Hong-Kong et qui, soi-disant éradiquée par le régime communiste dans les années 50, a largement essaimé dans toute la Chine côtière à la faveur de l'ouverture économique.

(10) Voir le *Shanghai des années 30 : coolies, gangsters et syndicalistes* d'Alain Roux, éditions L'Harmattan, 1994.

(11) Alain Juppé est même allé jusqu'à dire qu'étant privé de ses droits civiques, Wei Jingsheng n'était pas légalement autorisé à s'exprimer librement.

(12) Le 3 décembre 1995, à Longgang (province du Guangdong), la police anti-émeute tire à la mitrailleuse sur une manifestation d'ouvriers. Bilan connu : 6 morts, plus de 60 blessés.

(13) *La 5<sup>e</sup> modernisation : la démocratie*, voir note 7.

### PAS DE LIBERTÉ PAS D'ÉGALITÉ DES DROITS SANS ÉGALITÉ SOCIALE



Pour supprimer la misère, l'exploitation, c'est la société qu'il faut changer !

#### AFFICHE SUR L'ÉGALITÉ SOCIALE

5 F l'unité ; 50 F les 50 exemplaires (+10% de frais de port).  
A commander à : PUBLICO, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

### SOMMAIRE

Page 1 : Du fric pour les patrons... Des filcs pour les jeunes (suite p. 2).  
Chine : Wei Jingsheng l'irréductible dissident (suite p. 8)  
Page 2 : Du fric pour les patrons... Des filcs pour les jeunes (suite de la « une »).  
Page 3 : Procès d'un commando anti-IVG. Rendez-vous, La mascarade démocratique.  
Page 4 : De l'Intifada aux négociations.  
Page 5 : Mexique : Soutenir l'EZLN ?

9 février... journée internationale pour la libération des prisonniers zapatistes.  
Page 6 : Entretien avec Jean-Michel Carré à propos de *Visiblement je vous aime*, Jean-Michel Carré le regard d'un clénaste.  
Page 7 : De la doctrine à l'action, Associations, A la petite semaine : *Aux armes !*  
Page 8 : Chine : Wei Jingsheng l'irréductible dissident (suite de la « une »).

### PARIS : DERNIÈRE SOIRÉE DU CYCLE DE CONFÉRENCES SUR L'ANARCHISME

Vendredi 9 février 1996 :  
Comment lutter et s'organiser aujourd'hui ?

Cette conférence-débat aura lieu à 20 h, à la salle de la Libre Pensée, 10-12, rue des Fossés-Saint-Jacques (M<sup>o</sup> Luxembourg), 75005 Paris.